

**ROYAUME DU MAROC
PREMIER MINISTRE
MINISTERE DE LA PREVISION
ECONOMIQUE ET DU PLAN**

INDICATEURS DE SUIVI DU BAJ 1

Juin 1999

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Dépôt Légal : 573/1998

ISSN : 1113-9927

ISBN : 9981-20-144-8

SOMMAIRE

	Pages
• Présentation	5
• Principaux résultats	7
• Indicateurs de suivi du BAJ1	
▶ Enseignement fondamental	11
▶ Soins médico-sanitaires	16
▶ Conditions d'habitat	19
▶ Niveau et formes d'activité	22
▶ Répartition des ménages selon les caractéristiques socio-économiques des douars ruraux	23
▶ Emploi du temps des femmes âgées de 15 à 70 ans	24
• Précis conceptuel	28

PRESENTATION

Cette brochure est consacrée à une présentation comparée des principaux indicateurs des conditions de vie des populations dans l'espace cible du premier programme de priorités sociales (BAJ 1) et dans le reste du pays. Les domaines retenus s'étendent à l'enseignement fondamental, l'habitat, la santé, l'emploi, les équipements communautaires en milieu rural, la condition socio-économique et l'emploi du temps de la femme. En plus de l'appartenance à la strate de provinces cibles du BAJ 1, les critères de classification adoptés ont trait au milieu de résidence (urbain/rural) et au genre (masculin/féminin). D'une périodicité annuelle, ce bilan¹ est évolutif dans le sens qu'il s'étend à d'autres dimensions des conditions de vie à mesure que de nouvelles données sont recueillies².

Telle qu'elle est abordée par la présente brochure, la tendance comparée des indicateurs de situation et d'apports renseigne sur le degré de transformation de l'investissement social en développement humain, sur le rythme de sa diffusion dans les zones défavorisées et sur son apport à l'amélioration des conditions de vie. Elle permet, en outre, de révéler les zones qui risquent d'accuser un retard dans un domaine socio-économique donné, d'anticiper tout déséquilibre spatial en la matière et d'apprécier le degré de succès des programmes de développement social et économique.

La première section de la présente brochure est consacrée à une évaluation globale de la progression enregistrée par les indicateurs relatant, entre autres, l'apport du Premier programme de priorités sociales (BAJ1). Comme le champ d'analyse (Strate de provinces cibles) s'étend aussi bien aux communes cibles du BAJ qu'au reste des zones rurales, seule une enquête spécifique permet d'évaluer l'effet

¹ *Il fait suite au bilan diffusé par la Direction de la Statistique dans "Indicateurs de suivi du BAJ, 1998".*

² *Les données de l'Enquête nationale sur le niveau de vie 1998/99, permettront d'étendre ce bilan à des indicateurs de situation fondamentaux comme les sources de revenu, les dépenses de consommation et les taux de pauvreté et de vulnérabilité économique.*

induit par ce programme sur l'accessibilité à l'éducation et aux soins de santé. Les indicateurs retenus dont notamment ceux du BAJ, sont définis et présentés, par la suite, suivant une tabulation thématique.

Ce document a été élaboré par
Mrs Doudich Mohamed et Teto
Abdelkader.

Encadré : Consistance du BAJ 1

Le premier programme de priorités sociales (BAJ 1) de la Stratégie de développement social consiste, entre autres, à renforcer la diffusion de l'éducation (scolarisation à l'enseignement fondamental et alphabétisation) et des soins de santé de base, et à accompagner ces composantes par la mise en place de l'infrastructure favorisant l'accessibilité à ces prestations sociales.

Le projet "éducation de base" vise:

l'amélioration de l'accès à l'éducation de base et des taux de rétention;

la réduction de l'écart entre les filles et les garçons en matière de scolarisation;

l'amélioration de la qualité de l'éducation ;

l'appui aux programmes d'alphabétisation ;

le renforcement des capacités de planification, d'équipement, de gestion, etc.

Le projet "soins de santé de base" est focalisé sur:

▶ l'amélioration de l'accès aux soins de santé préventifs et curatifs essentiels;

le renforcement du programme de maternité sans risque ;

le soutien aux programmes prioritaires nationaux de santé

Principaux résultats

La présente brochure aborde le niveau le plus récent et la tendance comparée des indicateurs de suivi des conditions de vie aussi bien dans la strate de provinces ciblées par le programme BAJ 1 que dans le reste du pays. Les principaux enseignements qui ressortent de l'évaluation de la progression de ces indicateurs, sont les suivants :

□ ***Dans le domaine de la scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental, les indicateurs d'apports et de situation observent ces dernières années des gains relativement importants dans l'espace cible du BAJ 1:*** Le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental a augmenté de 3,9 points de 1996/97 à 1997/98 et de 1,9 points de 1995/96 à 1996/97 dans les provinces cibles du BAJ 1. Dans le reste des provinces, cette progression du taux brut de scolarisation s'est respectivement établie à 2,8 et 1,5 points. Parallèlement, l'importance relative des filles inscrites en première année de l'enseignement fondamental dans l'espace BAJ, a enregistré une progression de 3 points en 1997/98 (par rapport à 1996/97) contre 0,2 point en 1996/97 (par rapport 1995/96). Cette progression de l'importance relative des filles dans la première année de l'enseignement fondamental, s'est pratiquement fixée au même niveau (respectivement à 0,2 et 0,3 point) dans le reste des provinces. Dans la strate BAJ, le taux d'accroissement total de l'effectif de classes et d'enseignants s'est aussi amélioré (respectivement 3,7% et 4,6% entre 1996/97 et 1997/98) à un rythme significatif. Dans le reste du pays, ce taux s'est respectivement établi à 3,8% et 2,3%. Cette avancée relative des indicateurs d'apports de la scolarisation dans l'espace BAJ, indique que les provinces cibles tendent à s'aligner sur le reste du pays en matière d'investissement dans les équipements scolaires et que le déficit qu'elles ont accumulé en enseignants amorce une tendance à l'allègement. Observées en 1997/98, ces tendances coïncident avec la mise en œuvre des

premières réalisations éducatives du projet BAJ1. Comme le champ d'analyse s'étend aussi bien aux communes rurales cibles qu'au reste de l'espace BAJ, seule une enquête spécifique d'évaluation de l'apport de ce projet, permettra d'apprécier l'amélioration de l'accessibilité à la scolarisation dans les zones d'intérêt de cette première tranche de la Stratégie de développement social.

En dépit de cette progression de la scolarisation dans la strate BAJ, le déficit relatif en éducation demeure généralement élevé dans les zones rurales de cet espace et est considérable pour la population féminine rurale. En effet, les écarts en termes de scolarisation et d'alphabétisation sont à peine perceptibles entre les zones urbaines des provinces cibles et le reste des zones urbaines. Inversement, les zones rurales des provinces en question observent un taux net de scolarisation (au premier cycle de l'enseignement fondamental) déficitaire de près de 7 points par comparaison avec le reste des zones rurales. Parallèlement, les fillettes (7 à 12 ans) relevant des provinces cibles observent le taux net de scolarisation le plus limité (39,8%) en comparaison avec les garçons du même espace (63,7%) et les filles observées dans le reste des zones rurales (45,5%).

□ ***De 1996 à 1997, la strate des provinces cibles a observé une avancée significative des indicateurs d'apports en matière d'offre de soins de santé de base. Le premier résultat chiffré de ce renforcement de l'encadrement médical, réside dans la diffusion de la santé reproductive à un rythme notable dans ces provinces.*** Compte tenu de l'accroissement démographique, la couverture de la population des provinces cibles par le personnel médical et paramédical, a observé une amélioration relativement nette. La référence à l'année 1996, révèle qu'en 1997, l'effectif de la population par personnel médical s'est réduit de 380 pour les médecins et de 1507 pour les pharmaciens dans l'espace BAJ. Cette progression de la couverture médicale s'est respectivement établie à 80 et à 405 dans le reste du

pays. Le premier résultat chiffré de cette amélioration de l'encadrement sanitaire des populations, concerne le renforcement de la capacité des femmes à espacer les naissances et à contrôler leur santé reproductive. En 1998, le taux de prévalence contraceptive s'est amélioré dans l'espace BAJ de 7,7 points en milieu urbain et de 5,3 points en milieu rural contre respectivement 6,6 et 4,3 dans les autres provinces.

□ ***L'apport des composantes stratégiques « Education de base » et « Santé de base » du programme BAJ, peut être hautement rentabilisé par le renforcement de la diffusion de l'infrastructure physique locale (route goudronnée, points d'eau et électricité) dans les zones rurales des provinces cibles. De 1996 à 1998¹, l'accès de la population rurale aux équipements sociaux s'est amélioré de 2,3 points pour l'électricité dans l'espace BAJ contre 6,3 points dans le reste des provinces. Au cours de la même période, l'accès² à l'eau potable s'est, en revanche, réduit de 1,2 points dans les zones BAJ contre une amélioration symbolique de 0,3 point dans le reste du pays. Les sections rurales des provinces cibles du BAJ constituent, en outre, les zones les plus enclavées. En 1998, la répartition de la population rurale selon les caractéristiques socio-économiques des douars et la strate de provinces (BAJ et hors BAJ), indique qu'en matière d'infrastructure physique sociale, l'espace rural du BAJ accuse un retard significatif par comparaison au reste des zones rurales. La proportion des ménages ruraux résidant dans un douar desservi par une route goudronnée, est limitée à 24,8% dans l'espace BAJ contre 51,5% pour la strate hors BAJ. Cette proportion s'établit respectivement à 6,8% contre 16,9% pour le réseau d'eau potable et à 13,5% contre 29,0% pour l'électricité. Concernant l'accessibilité de la population rurale aux équipements sanitaires et éducatifs, les disparités entre les***

¹ ***Les données de 1998 sont obtenues de l'enquête nationale sur le budget-temps des femmes (ENBTF 1997/98).***

² ***Cet accès est mesuré selon la norme internationale (Cf. le précis conceptuel ci-après).***

zones rurales (BAJ/hors BAJ) sont moins nettes. En effet, le pourcentage de ménages observés dans un douar muni d'une école primaire s'élève à 70,3% dans les zones rurales de la strate BAJ contre 73,9% pour le reste du milieu rural. Pour les formations sanitaires de base, ce pourcentage est respectivement de 11,5% et 13,9%.

Observées par une approche participative, les préoccupations¹ sociales des ménages ruraux cibles du BAJ portent, en priorité, sur l'électrification des douars (30,0% des chefs de ménages ont placé l'électricité à la tête de leurs besoins prioritaires), la proximité des points d'eau potable (22,5%), les formations sanitaires (7,2%), les établissements scolaires (3,9%) et l'emploi (4,4%).

□ ***Compte tenu du caractère enclavé de l'espace rural cible du BAJ, l'amélioration des conditions de vie des populations concernées passe aussi par l'allègement des charges quotidiennes de la vie; facteur orientant, entre autres, le potentiel productif féminin vers des activités plus lucratives à court comme à long terme.*** Dans les zones rurales de l'espace BAJ comme dans le reste du milieu rural, les activités domestiques et ménagères totalisent près de 5h 50mn par jour et par femme (15 à 70 ans) contre une moyenne de 4h 49mn en milieu urbain. Dans les zones rurales cibles, des activités comme l'approvisionnement du ménage en eau (1h 4mn par jour et par femme pratiquante), le ramassage et l'acheminement du bois (1h 48mn) ainsi que les courses (2h 36mn) alourdissent les charges affectées aux femmes. Inversement, dans les zones urbaines des provinces cibles où le ramassage du bois est rarement pratiqué, le temps consacré par pratiquante à l'approvisionnement en eau et aux courses est respectivement limité à 30 mn et à 1h 3mn. Autrement dit, l'enclavement social de l'espace rural du BAJ, la diffusion limitée de l'usage du gaz

¹ ***Direction de la Statistique (1998) : « Priorités sociales nationales : pluralité et différenciation spatiale », Page 33.***

dans la cuisson et l'éloignement des sources d'eau potable, induisent d'importantes charges ménagères et risquent même d'entraver l'accessibilité de la fillette à la scolarisation et de la femme à l'alphabétisation et à l'apprentissage d'un savoir-faire. Compte tenu du rôle pivot de la femme dans l'amélioration des conditions matérielles de vie, cette situation limite le potentiel productif des ménages ruraux et risque de les priver de l'investissement dans les capacités humaines des enfants en particulier.

1. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1.1. Enseignement fondamental du 1^{er} cycle

en %

Indicateurs	1996/97	1997/98
01. Part des élèves du 1 ^{er} cycle dans l'enseignement fondamental		
-Provinces BAJ	83,0	83,8
-Provinces Hors BAJ	75,0	75,8
-Total	76,8	77,7
02. Part des élèves de sexe féminin dans l'enseignement public du 1 ^{er} cycle fondamental		
-Provinces BAJ	38,0	38,5
-Provinces Hors BAJ	43,7	44,3
-Total	42,2	42,8
03. Part des élèves fréquentant l'enseignement fondamental public du 1 ^{er} cycle en milieu rural		
-Provinces BAJ	75,7	71,9
-Provinces Hors BAJ	33,3	35,7
-Total	44,0	45,2
04. Proportion des filles inscrites en première année du 1 ^{er} cycle fondamental public		
-Provinces BAJ	41,8	44,8
-Provinces Hors BAJ	46,2	46,4
-Total	44,8	45,9
05. Proportion des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental privé du 1 ^{er} cycle	4,0	4,2
06. Proportion des élèves inscrits en 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle privé de l'enseignement fondamental	5,7	5,5
07. Nombre de classes dans l'enseignement fondamental du 1 ^{er} cycle		
-Provinces BAJ	31509	32681
-Provinces Hors BAJ	80886	83980
-Total	112395	116661
08. Proportion des classes de l'enseignement fondamental du 1 ^{er} cycle en milieu rural		
-Provinces BAJ	78,7	79,5
-Provinces Hors BAJ	40,5	44,5
-Total	51,2	54,7
09. Nombre d'enseignants dans l'enseignement fondamental du 1 ^{er} cycle		
-Provinces BAJ	31770	33242
-Provinces Hors BAJ	82636	84519
-Total	114406	117761
10. Proportion des enseignants exerçant en rural dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental public		
-Provinces BAJ	78,6	79,6
-Provinces Hors BAJ	42,5	43,2
-Total	53,0	53,9

1.1. Enseignement fondamental du 1^{er} cycle (suite)

en %

Indicateurs	1996/97	1997/98
11. Proportion des enseignantes dans l'ensemble des instituteurs de l'enseignement fondamental public du 1 ^{er} cycle		
-Provinces BAJ	23,4	25,1
-Provinces Hors BAJ	40,5	40,5
-Total	35,5	36,0
12. Nombre moyen d'élèves par enseignant dans le 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental		
-Provinces BAJ	25	25
-Provinces Hors BAJ	29	29
-Total	28	28

Source : Direction de la Statistique, *Annuaire Statistiques 1997 & 1998*

1.2. Enseignement fondamental du 2^{ème} cycle

en %

Indicateurs	1996/97	1997/98
Part des élèves du 2 ^{ème} cycle dans l'enseignement fondamental public		
-Provinces BAJ	17,0	16,2
-Provinces Hors BAJ	25,0	24,2
-Total	23,2	22,3
Part des élèves de sexe féminin dans l'enseignement fondamental du 2 ^{ème} cycle		
-Provinces BAJ	24,6	33,9
-Provinces Hors BAJ	45,0	43,9
-Total	41,6	42,2
Part des élèves de sexe féminin nouvellement inscrites en 7 ^{ème} année de l'enseignement fondamental public		
-Provinces BAJ	33,8	34,3
-Provinces Hors BAJ	43,9	44,5
-Total	42,0	42,6
Nombre moyen d'élèves par classes dans le 2 ^{ème} cycle de l'enseignement fondamental		
-Provinces BAJ	30	27
-Provinces Hors BAJ	32	31
-Total	32	30
05. Proportion des enseignantes dans le 2 ^{ème} cycle de l'enseignement fondamental public		
-Provinces BAJ	23,4	23,6
-Provinces Hors BAJ	37,2	36,8
-Total	34,8	34,6
Nombre moyen d'élèves par enseignant dans le 2 ^{ème} cycle de l'enseignement fondamental public		
-Provinces BAJ	19	19
-Provinces Hors BAJ	19	19
-Total	19	19

Source : - Direction de la Statistique, *Annuaire Statistiques 1997 & 1998*

1.3. Taux d'alphabétisation et de scolarisation selon le milieu de

résidence et la strate de provinces BAJ en 1997/98

en %

Indicateurs	Provinces BAJ			Provinces Hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
• Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus									
-Masculin	75,1	48,0	55,0	80,8	52,7	71,3	80,2	50,7	67,2
-Féminin	46,9	15,2	23,3	59,0	19,7	46,0	57,6	17,7	40,0
-Ensemble	60,5	30,8	38,4	69,6	35,9	58,3	68,5	33,7	53,2
• Taux d'alphabétisation de la population adulte (15 ans et plus)									
-Masculin	71,9	40,1	49,0	78,8	46,5	68,3	78,0	43,8	63,6
-Féminin	41,3	10,2	18,3	54,5	14,0	41,4	53,0	12,3	35,4
-Ensemble	56,2	24,0	32,6	66,2	29,6	54,3	65,0	27,2	48,9
• Taux brut de la scolarisation dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental									
-Masculin	110,0	80,5	85,8	107,1	83,2	97,3	107,4	81,9	93,9
-Féminin	97,7	45,5	55,9	100,7	51,8	82,3	100,4	48,9	74,7
-Ensemble	103,8	64,0	71,6	103,9	68,7	90,0	103,9	66,6	84,6
• Taux net de la scolarisation (enfants âgés de 7 à 12 ans) dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental									
-Masculin	88,8	63,7	68,2	90,4	71,1	82,5	90,2	67,7	78,3
-Féminin	85,4	39,8	48,9	88,0	45,5	72,1	87,7	42,9	65,4
-Ensemble	87,1	52,5	59,0	89,2	59,3	77,4	89,0	56,2	72,1
• Taux brut de la scolarisation dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental									
-Masculin	97,3	21,1	37,1	99,4	39,0	75,2	99,1	31,1	64,4
-Féminin	66,2	5,5	22,2	80,7	9,1	51,9	78,5	7,6	43,5
-Ensemble	80,0	13,8	29,8	90,2	24,2	63,7	88,9	19,7	54,1
• Taux net de la scolarisation (enfants âgés de 13 à 15 ans) dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental									
-Masculin	60,3	15,4	24,9	52,1	26,7	42,0	53,1	21,7	37,1
-Féminin	48,3	3,0	15,5	46,2	4,6	29,5	46,5	3,9	25,5
-Ensemble	53,6	9,6	20,3	49,2	15,8	35,8	49,8	13,1	31,4

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

1.4. Tendance du taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental public

en %

	Espace	1995/96	1996/97	1997/98
Provinces BAJ	65,8	67,7	71,6	
Provinces Hors BAJ	85,7	87,2	90,0	
Ensemble du pays	79,7	81,4	84,6	

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques 1996 & 1997 et ENBTF 1997/98.

1.5. Taux de passage dans l'enseignement public selon la strate de provinces et le sexe.

en %

Taux	BAJ		Hors BAJ		TOTAL	
	1996/97	1997/98	1996/97	1997/98	1996/97	1997/98
• Taux de passage du premier cycle de l'enseignement fondamental au deuxième cycle de l'enseignement fondamental						
- Masculin	66,9	65,0	82,5	79,9	78,7	76,2
- Féminin	72,4	69,6	87,2	85,0	84,7	82,3
Total	68,7	66,5	84,5	82,1	81,1	78,7
• Taux de passage du deuxième cycle de l'enseignement fondamental au cycle de l'enseignement secondaire						
- Masculin	38,0	38,3	38,7	39,7	38,5	39,4
- Féminin	41,1	43,7	40,0	42,7	40,2	42,8
Total	39,1	40,2	39,3	41,0	39,2	40,9

Source : Direction de la Statistique, *Annuaire Statistiques 1996-1997-1998*.

1.6. Taux de rétention dans l'enseignement public selon la strate de provinces et le sexe

en %

Taux	BAJ		Hors BAJ		TOTAL	
	1996/97	1997/98	1996/97	1997/98	1996/97	1997/98
• Taux de rétention dans le premier cycle de l'enseignement fondamental						
- Masculin	42,7	44,5	58,7	69,3	54,5	62,1
- Féminin	39,4	41,3	61,1	70,0	56,6	63,5
Total	41,5	43,3	59,7	69,6	55,4	62,7
• Taux de rétention dans le deuxième cycle de l'enseignement fondamental						
- Masculin	39,9	39,6	47,7	43,0	46,2	42,3
- Féminin	49,6	52,6	48,7	50,7	48,9	50,9
Total	42,9	43,6	48,1	46,2	47,2	45,8

Source : Direction de la Statistique, *Annuaire Statistiques 1991-1992-1994-1996-1997-1998*.

1.7. Principales raisons de non-scolarisation des enfants (âgés de 7 à 15 ans) en milieu rural.

en %

Raisons	BAJ			Hors BAJ		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
- Problème d'accès	41,2	25,1	30,5	19,9	20,5	20,4
- Incapacité financière des parents	17,6	19,1	18,6	26,7	24,9	25,4
- Besoin du travail de l'enfant	14,2	11,8	12,6	7,9	8,6	8,4
- Refus des parents	9,9	33,9	25,9	18,2	34,3	29,5
- Incapacité sanitaire de l'enfant	5,0	2,7	3,5	5,5	2,0	3,0
- Autres raisons	8,3	3,8	5,3	15,8	7,6	10,1

Source : Direction de la statistique, *ENBTF 1997/98*.

2. SOINS MEDICO-SANITAIRES

2.1. Evolutions des indicateurs d'offre de soins de santé

Indicateurs	1996			1997		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
• Nombre total de médecins	879	8518	9397	933	8990	9923
• Part dans le total des médecins en%	9,4	90,6	100	9,4	90,6	100
• % des médecins du secteur privé	39,5	59,2	57,4	40,0	59,6	57,8
• Population par médecin	8191	2307	2857	7811	2227	2752
• Nombre de pharmaciens	319	2588	2907	346	2786	3132
• % des pharmaciens du secteur privé	100	99,1	99,2	100	99,0	99,1
• Population par pharmacien	22571	7592	9236	21064	7187	8720
• Effectif du personnel paramédical dont :	4754	21702	26456	4816	21823	26639
-Infirmier	2027	11417	13444	2039	11586	13625
-Infirmier auxiliaire	2727	10285	13012	2744	10270	13014
• Population par infirmier	3552	1721	1997	3574	1728	2004
• Habitants par établissement de santé de base	10909	15782	14094	11042	16082	14336
• habitants par lits	1752	879	1015	1752	926	1059
• Population (en milliers)	7200	19648	26848	7288	20022	27310

Source : Direction de la Statistique, *Annuaire Statistiques 1997&1998*

2.2. Taux de prévalence contraceptive et raisons de limitation des naissances selon la strate de provinces et le milieu de résidence

en %

Indicateurs	Strate de provinces		National
	BAJ	HORS BAJ	
• Répartition des femmes selon les principales raisons de limitation des enfants à moins de trois :			
▶ Milieu urbain			
Rester en bonne santé	13,4	10,9	11,2
Difficulté de subvenir aux besoins des enfants	74,0	75,0	74,9
Crainte d'un avenir incertain	2,7	7,7	7,1
Avantager l'éducation de l'enfant	3,6	3,9	3,8
Autres	6,3	2,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0
▶ Milieu Rural			
Rester en bonne santé	20,9	17,2	18,9
Difficulté de subvenir aux besoins des enfants	55,8	63,0	59,8
Crainte d'un avenir incertain	2,3	7,6	5,2
Avantager l'éducation de l'enfant	2,4	2,7	2,5
Autres	18,5	9,5	13,6
Total	100,0	100,0	100,0
▶ National			
Rester en bonne santé	19,0	12,9	14,5
Difficulté de subvenir aux besoins des enfants	60,5	71,2	68,4
Crainte d'un avenir incertain	2,4	7,6	6,3
Avantager l'éducation de l'enfant	2,7	3,5	3,3
Autres	15,4	4,8	7,5
Total	100,0	100,0	100,0
• Taux de prévalence contraceptive			
Urbain	65,5	69,4	69,0
Rural	45,0	57,1	51,8
National	49,4	65,0	61,0

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98

2.3. Répartition des femmes (15 à 70 ans) selon la connaissance de la phase du cycle menstruel pendant laquelle la femme peut tomber enceinte.

en %

Phase du cycle menstruel	Strate de provinces		Total
	BAJ	HORS BAJ	
▶ Milieu urbain			
Pendant ses règle	0,2	0,1	0,1
Juste après la fin de ses règle	41,2	38,7	39,0
Au milieu du cycle	27,0	29,1	28,9
Juste avant le début de ses règles	2,9	3,4	3,3
N'importe quand	1,6	3,7	3,5
Autres	--	0,1	0,1
Ne sait pas	27,1	24,9	25,1
Total	100,0	100,0	100,0
▶ Milieu Rural			
Pendant ses règles	0,3	0,2	0,3
Juste après la fin de ses règle	43,4	39,5	41,2
Au milieu du cycle	4,2	10,6	7,7
Juste avant le début de ses règles	1,0	2,0	1,6
N'importe quand	3,5	5,7	4,7
Autres			
Ne sait pas	47,6	42,0	44,5
Total	100,0	100,0	100,0
▶ National			
Pendant ses règles	0,3	0,1	0,2
Juste après la fin de ses règle	42,8	38,9	40,0
Au milieu du cycle	10,0	23,3	19,8
Juste avant le début de ses règles	1,5	3,0	2,6
N'importe quand	3,0	4,4	4,0
Ne sait pas	42,4	30,3	33,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

3. CONDITIONS D'HABITAT SELON LA STRATE DE PROVINCES

3.1. Ensemble du pays

en %

Indicateurs	Strate de provinces		Total
	BAJ	Hors BAJ	
• Ménages citadins habitant des logements précaires	12,3	8,4	8,9
• Ménages ruraux habitant des logements construits en dur	8,3	17,2	13,9
• Ménages propriétaires de leur logement	83,5	66,9	71,1
• Ménages locataires	7,7	20,6	17,3
• Ménages vivant dans des logements surpeuplés	34,2	33,5	33,7
• Ménages ayant accès à l'eau potable	91,0	93,5	92,9
• Ménages ayant accès à l'assainissement liquide	50,8	73,7	67,9
• Ménages ayant accès à l'assainissement solide	24,4	62,9	53,2
• Ménages disposant dans leur logement de :			
-Eau potable du réseau	26,7	59,2	51,0
-Electricité	35,3	67,8	59,6
• Ménages raccordés au réseau d'égouts	23,9	59,6	50,6
• Ménages disposant de :			
- Voiture	4,1	14,3	11,7
- Motocyclette	9,9	12,7	12,0
- Téléviseur	55,7	78,1	72,5
- Réfrigérateur	22,2	51,7	44,3
- Parabole (antenne)	11,6	24,2	21,0
- Radio	72,4	71,0	71,3
- Machine à laver	3,0	11,9	9,7
- Cocote	48,4	79,2	71,4
• Usage du gaz dans la cuisson	57,8	92,4	83,7

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98

3. CONDITIONS D'HABITAT SELON LA STRATE DE PROVINCES

3.2. Milieu urbain

en %

Indicateurs	Strate de provinces		Total
	BAJ	Hors BAJ	
• Ménages propriétaires de leur logement	62,0	57,8	58,3
• Ménages locataires	26,7	28,9	28,6
• Ménages vivant dans des logements surpeuplés	24,7	30,2	29,5
• Ménages ayant accès à l'eau potable	95,6	97,2	97,0
• Ménages ayant accès à l'assainissement liquide	93,5	95,6	95,3
• Ménages ayant accès à l'assainissement solide	85,3	91,2	90,5
• Ménages disposant dans leur logement de :			
-Eau potable du réseau	82,9	83,4	83,2
-Electricité	89,3	89,2	89,3
• Ménages raccordés au réseau d'égouts	83,2	86,1	85,7
• Ménages disposant de :			
- Voiture	8,9	18,2	17,0
- Motocyclette	9,3	13,9	13,3
- Téléviseur	88,7	92,0	91,6
- Réfrigérateur	64,4	71,0	70,2
- Parabole (antenne)	32,9	33,7	33,6
- Radio	75,0	71,5	72,0
- Machine à laver	9,9	17,0	16,1
- Cocote	81,9	91,0	89,9
• Usage du gaz dans la cuisson	94,2	99,3	98,7

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

3. CONDITIONS D'HABITAT SELON LA STRATE DE PROVINCES

3.3. Milieu rural

en %

Indicateurs	Strate de provinces		Total
	BAJ	Hors BAJ	
• Ménages propriétaires de leur logement	92,2	86,4	88,9
• Ménages locataires	0,1	2,7	1,6
• Ménages vivant dans des logements surpeuplés	38,0	40,6	39,5
• Ménages ayant accès à l'eau potable	89,2	85,7	87,2
• Ménages ayant accès à l'assainissement liquide	33,7	26,7	29,7
• Ménages ayant accès à l'assainissement solide	0,1	2,2	1,3
• Ménages disposant dans leur logement de:			
- Eau potable du réseau	4,3	7,7	6,2
- Electricité	13,7	22,1	18,5
• Ménages raccordés au réseau public d'égouts	0,2	3,1	1,9
• Ménages disposant de :			
- Voiture	2,2	6,0	4,4
- Motocyclette	10,2	10,1	10,1
- Téléviseur	42,4	48,5	45,9
- Réfrigérateur	5,3	10,5	8,3
- Parabole (antenne)	3,1	4,0	3,6
- Radio	71,4	69,8	70,5
- Machine à laver	0,2	1,1	0,7
- Cocote	35,0	54,0	45,8
• Usage du gaz dans la cuisson	43,3	77,7	62,9

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98

4. NIVEAU ET FORMES D'ACTIVITE SELON LA STRATE DE PROVINCES

Indicateurs	Strate de provinces		Total
	BAJ	HORS BAJ	
▶ Milieu urbain			
• Population active (en millier)	659	5 010	5 669
• Population active occupée (en millier)	521	3 998	4 519
• Taux brut d'activité (en%)	38,3	38,5	38,5
• Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus (en%)	52,4	53,8	53,7
• Taux de féminisation de la population active (en%)	30,3	32,0	31,8
• % d'emploi dans le secteur agricole	15,0	2,7	4,1
• % d'emploi dans le secteur de l'industrie	26,0	29,4	29,0
• % d'emploi dans le BTP	8,2	8,9	8,8
• % d'emploi dans les services	47,3	58,4	57,1
• % de salariés	54,1	64,4	63,2
• % d'indépendants et de travailleurs à domicile	31,1	26,9	27,4
• % d'aides familiaux	12,9	5,8	6,6
▶ Milieu rural			
• Population active (en millier)	3 118	3 562	6 680
• Population active occupée (en millier)	3 019	3 409	6 428
• Taux brut d'activité (en%)	55,6	49,8	52,4
• Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus (en%)	78,4	71,6	74,5
• Taux de féminisation de la population active (en%)	46,9	41,2	43,8
• % d'emploi dans le secteur agricole	81,2	71,2	75,9
• % d'emploi dans le secteur de l'industrie	8,2	13,0	10,7
• % d'emploi dans le BTP	4,6	3,7	4,1
• % d'emploi dans les services	6,0	11,2	8,7
• % de salariés	13,4	19,3	16,5
• % d'indépendants et de travailleurs à domicile	29,8	32,5	31,3
• % d'aides familiaux	56,1	46,5	51,0
▶ National			
• Population active (en millier)	3 777	8 572	12 349
• Population active occupée (en millier)	3 540	7 406	10 947
• Taux brut d'activité (en%)	51,6	42,5	44,9
• Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus (en%)	71,5	59,6	62,6
• Taux de féminisation de la population active (en%)	44,0	35,8	38,3
• % d'emploi dans le secteur agricole	70,8	32,9	44,9
• % d'emploi dans le secteur de l'industrie	11,0	22,1	18,6
• % d'emploi dans le BTP	5,2	6,6	6,1
• % d'emploi dans les services	12,5	37,6	29,6
• % de salariés	19,8	44,5	36,7
• % d'indépendants et de travailleurs à domicile	30,0	29,4	29,6
• % d'aides familiaux	49,3	23,8	31,9

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98

Note : Les indicateurs présentés dans ce tableau sont des moyennes se rapportant à la période allant du 16 juin 1997 au 15 juin 1998.

5. REPARTITION DES MENAGES SELON LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES DOUARS RURAUX ET LA STRATE DE PROVINCES

en %

Indicateurs	Strate de provinces		Total
	BAJ	HORS BAJ	
• Proportion des ménages ruraux résidant dans des douars dont l'habitat est groupé	51,9	53,3	52,7
• Proportion des ménages ruraux résidant dans des douars dont l'habitat est dispersé	48,1	46,7	47,3
• Proportion des ménages ruraux résidant dans des douars desservis par une route goudronnée	24,8	51,5	40,0
• Proportion des ménages ruraux résidant dans des douars visités par un infirmier itinéraire	36,3	33,1	34,5
• Répartition des ménages ruraux selon le lieu d'accouchement des femmes			
A domicile	77,4	63,9	69,7
Hôpital/ maternité	18,1	27,3	23,3
Dispensaire/ centre de santé	4,5	8,8	7,0
Total	100,0	100,0	100,0
• Proportion des ménages ruraux résidant dans des douars disposant des équipements sociaux, éducatifs et sanitaires			
Souk hebdomadaire	16,0	10,4	12,8
Ecole primaire	70,3	73,9	72,4
Dispensaire de santé	11,5	13,9	12,8
Accoucheuse traditionnelle	90,8	82,7	86,2
Accoucheuse formée	-	1,7	1,0
Réseau d'eau potable	6,8	16,9	12,5
Fontaine publique	29,4	27,5	28,3
Electricité	13,5	29,0	22,4

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

6.1. Emploi du temps des femmes âgées de 15 à 70 ans : temps moyen par femme et par jour selon le type d'occupation, la strate de provinces et le milieu de résidence

Type d'occupation	BAJ	Hors BAJ	Total
> Milieu urbain			
Physiologique	12 h 39 52,7	12 h 45 53,1	12 h 44 53,1
Professionnel	0 h 46 3,2	0 h 53 3,7	0 h 53 3,6
Education et formation	0 h 34 2,3	0 h 32 2,3	0 h 33 2,2
Domestiques et ménagères	5 h 04 21,1	4 h 47 19,9	4 h 49 20,1
Loisirs et semi-loisirs	4 h 58 20,7	5 h 02 21,0	5 h 02 21,0
Total	24 h 0 100,0	24 h 0 100,0	24 h 0 100,0
> Milieu rural			
Physiologique	12 h 17 51,2	12 h 38 52,6	12 h 29 52,0
Professionnel	2h 19 9,6	2 h 09 9,0	2 h 14 9,2
Education et formation	0 h 01 0,1	0 h 03 0,2	0 h 02 0,2
Domestiques et ménagères	5 h 54 24,6	5 h 52 24,5	5 h 53 24,5
Loisirs et semi-loisirs	3 h 29 14,5	3 h 17 13,7	3 h 22 14,1
Total	24 h 0 100,0	24 h 0 100,0	24 h 0 100,0
> National			
Physiologique	12 h 23 51,6	12 h 42 53,0	12 h 37 52,6
Professionnel	1 h 55 8,0	1 h 18 5,4	1 h 28 6,1
Education et formation	0 h 10 0,7	0 h 23 1,6	0 h 19 1,3
Domestiques et ménagères	5 h 41 23,7	5 h 08 21,4	5 h 17 22,0
Loisirs et semi-loisirs	3 h 51 16,0	4 h 29 18,6	4 h 19 18,0
Total	24 h 0 100,0	24 h 0 100,0	24 h 0 100,0

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Lecture: Pour chaque occupation, la première ligne donne le temps moyen par femme; la seconde ligne donne la proportion du temps alloué à l'occupation en question.

6.2. Emploi du temps des femmes âgées de 15 à 70 ans: temps moyen par pratiquante et par jour et taux de pratique selon le type d'occupation, la strate de provinces et le milieu de résidence

Type d'occupation	BAJ	Hors BAJ	Total
> Milieu urbain			
Physiologique	12 h 39	12 h 45	12 h 44
	100,0	100,0	100,0
Professionnel	4 h 34	5 h 09	5 h 05
	16,8	17,3	17,2
Education et formation	6 h 20	5 h 23	5 h 29
	8,8	10,0	9,9
Domestiques et ménagères	5 h 05	4 h 54	4 h 55
	99,7	97,7	97,9
Loisirs et semi-loisirs	4 h 58	5 h 03	5 h 03
	100,0	99,7	99,8
> Milieu rural			
Physiologique	12 h 17	12 h 38	12 h 29
	100,0	100,0	100,0
Professionnel	3 h 36	3 h 42	3 h 39
	64,1	58,3	60,9
Education et formation	1 h 13	2 h 43	2 h 01
	1,9	1,8	1,9
Domestiques et ménagères	6 h 03	5 h 58	6 h 0
	97,6	98,4	98,1
Loisirs et semi-loisirs	3 h 29	3 h 18	3 h 23
	99,9	99,6	99,8
> National			
Physiologique	12 h 23	12 h 42	12 h 37
	100,0	100,0	100,0
Professionnel	3 h 41	4 h 15	4 h 02
	52,2	30,6	36,2
Education et formation	4 h 19	5 h 11	5 h 03
	3,7	7,4	6,4
Domestiques et ménagères	5 h 48	5 h 15	5 h 23
	98,1	97,9	98,0
Loisirs et semi-loisirs	3 h 51	4 h 29	4 h 19
	99,9	99,7	99,8

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Lecture: Pour chaque occupation, la première ligne donne le temps moyen par pratiquante; la seconde ligne donne le taux de pratique (% de femmes qui pratiquent l'occupation en question).

6.3. Emploi du temps des femmes âgées de 15 à 70 ans: temps moyen par pratiquante et par jour selon les principales occupations

Activités et groupes d'activités	Urbain		
	BAJ	H.BAJ	Total
Temps physiologique dont:			
-Sommeil	9 h 27	9 h 08	9 h 10
-Repas à domicile	1 h 35	1 h 37	1 h 36
-Repas hors domicile	1 h 00	1 h 16	1 h 15
Temps professionnel dont :			
-Activité professionnelle normal	5 h 11	6 h 37	6 h 31
-Travail des champs, semence, moisson, gardiennage....	1 h 33	0 h 29	0 h 52
Temps d'éducation et formation dont :			
-Perfectionnement, conférences, lecture et cours hors études	1 h 00	2 h 55	2 h 51
-Activités scolaire, universitaires et estudiantines	6 h 28	5 h 38	5 h 43
Temps domestique et ménager dont:			
-Cuisine, vaisselle et nettoyage	3 h 41	3 h 25	3 h 27
-Approvisionnement en eau	0 h 30	0 h 35	0 h 34
-Course (y.c les trajets)	1 h 03	1 h 07	1 h 07
-Soins aux enfants	0 h 53	1 h 14	1 h 12
-Soins aux adultes	1 h 10	1 h 05	1 h 06
Temps de loisirs et semi-loisirs dont:			
-Télévision	2 h 46	2 h 46	2 h 46
-Conversation, communication téléphonique, courrier	1 h 20	1 h 17	1 h 18
-Visite et réception (y.c trajet)	1 h 33	2 h 34	2 h 27
-Radio, disques	0 h 41	0 h 52	0 h 50
-Pratique religieuse	0 h 57	1 h 01	1 h 01

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

6.3. Emploi du temps des femmes âgées de 15 à 70 ans: temps moyen par pratiquante et par jour selon les principales occupations.

Activités et groupes d'activités	Rural		
	BAJ	H.BAJ	Total
Temps physiologique dont:			
-Sommeil	9 h 11	9 h 00	9 h 05
-Repas à domicile	1 h 31	1 h 38	1 h 34
-Repas hors domicile	0 h 39	1 h 18	1 h 00
Temps professionnel dont :			
-Activité professionnelle normal	3 h 08	4 h 02	3 h39
-Travail des champs, semence, moisson, gardiennage....	1 h 46	1 h 28	1 h 38
Temps d'éducation et formation dont :			
-Activités scolaire, universitaires et estudiantines	3 h 13	5 h 53	4 h 55
Temps domestique et ménager dont:			
-Cuisine, vaisselle et nettoyage	3 h 56	4 h 03	4 h 00
-Approvisionnement en eau	1 h 04	1 h 01	1 h 02
-Approvisionnement en bois	1 h 48	1 h 46	1 h 48
-Course (y.c les trajets)	2 h 36	1 h 44	1 h 53
-Soins aux enfants	1 h 18	1 h 16	1 h 17
-Soins aux adultes	1 h16	0 h 53	1 h 03
Temps de loisirs et semi-loisirs dont:			
-Télévision	2 h 18	2 h 25	2 h 22
-Conversation, communication téléphonique, courrier	1 h 45	1 h 34	1 h 39
-Visite et réception (y.c trajet)	1 h 52	1 h 43	1 h 48
-Radio, disques	1h 12	0 h 47	1 h 03
-Pratique religieuse	0 h 50	0 h 57	0 h 54

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

PRECIS CONCEPTUEL

- ☐ **Provinces BAJ:** La mise en œuvre de la Stratégie de développement sociale est faite sous forme d'une série de programmes. Le premier programme de priorités sociales (BAJ 1) représente la première tranche de cette stratégie. Il intéresse les provinces suivantes: El kelâa Sraghna, Ouarzazate, Zagora, Taroudant, Essaouira, Azilal, Chefchaouen, Sidi Kacem, Tiznit, Safi, Chichaoua, El Haouz, Taza et Al Hoceima.

- ☐ **Provinces hors BAJ:** Cet espace regroupe toutes les provinces qui ne font pas partie des zones d'intérêt du BAJ 1.

- ☐ **Taux brut de scolarisation:** C'est la part des élèves scolarisés dans un cycle (ou plusieurs cycles) de l'enseignement dans la population ayant un âge correspondant à la scolarisation dans ce cycle (ou l'ensemble des cycles).

- ☐ **Taux net de scolarisation:** C'est la part des élèves scolarisés ayant la limite d'âge de scolarisation dans un cycle (ou plusieurs cycles) de l'enseignement relative à la population ayant un âge correspondant à la scolarisation dans ce cycle (ou l'ensemble des cycles).

- ☐ **Taux de rétention:** Il exprime en pourcentage le nombre d'élèves en cours de scolarisation en une année donnée par rapport aux élèves inscrits en une année scolaire, x années auparavant.

- ☐ **Taux de passage d'un cycle au cycle immédiatement supérieur:** C'est le rapport des élèves nouvellement inscrits dans la première année du cycle immédiatement supérieur par rapport aux élèves ayant été inscrits, une année auparavant dans la dernière année scolaire du cycle précédent.

- ☞ **Logement surpeuplé:** Tout logement qui abrite trois personnes ou plus par pièce, est dit surpeuplé.

- ☞ **Taux d'accès à l'eau potable:** C'est la proportion des ménages ayant l'eau potable à domicile ou dans un rayon de 200 m dans les villes et d'un kilomètre en milieu rural.

- ☞ **Taux de prévalence contraceptive:** C'est la proportion des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant (ou leurs maris utilisent) un moyen de contraception.

- ☞ **Taux d'assainissement liquide:** C'est la proportion des ménages évacuant les eaux usées par le réseau d'égout, fosse septique, fosse d'aisance ou latrines.

- ☞ **Activités physiologiques :** regroupent les repas pris à domicile ou hors domicile et non liés à une réception ou une visite, les repas lors de réceptions ou visites, les repas exceptionnels à domicile ou hors domicile, les soins personnels, les soins médicaux, les activités privées, les activités de repos et de détente, le sommeil, la sieste et les trajets relatifs aux activités physiologiques.

- ☞ **Activités professionnelles :** regroupent le travail professionnel normal ou de type économique, le travail des champs, la semence, la fertilisation, l'irrigation, la moisson, la récolte, le gardiennage du bétail, les activités artisanales et les trajets et déplacements liés à ces activités.

- ☞ **Activités d'éducation et de formation :** regroupent l'éducation et la formation hors études des étudiants, les activités scolaires et estudiantines des élèves et étudiants, les autres formes d'éducation et de formation, les trajets et déplacements liés aux études, à la formation et à

l'apprentissage.

- ☐ **Activités domestiques et ménagères :** regroupent la préparation des repas, l'approvisionnement en eau, l'approvisionnement en bois, le nettoyage intérieur et extérieur du logement, l'entretien des vêtements et le linge, les achats de biens et services, les services administratifs, les soins matériels et médicaux dispensés à des enfants, les soins matériels et médicaux apportés aux adultes (15 ans et plus), l'entraide et le bénévolat avec le voisinage ou de type familial, et les trajets et déplacements liés à ces activités.

- ☐ **Activités de loisirs et de semi-loisirs:** regroupent les cours ou stages artistiques, culturels ou sportifs, les réceptions et visites, les conversations, les communications téléphoniques, le courrier, la pratique et participation religieuses, la participation civique, le bénévolat, les activités associatives et l'entraide de type communautaire, la pratique d'un sport et des jeux sportifs, l'excursion, la chasse, la promenade, le voyage et les sorties, les médias, l'assistance à un spectacle, les jeux, la pratique d'un instrument de musique, la danse, les mots croisés et les semi-loisirs dont notamment les activités de confection et de création, et les trajets et déplacements relatifs aux activités de loisirs.

Les indicateurs retenus dans la quantification de l'emploi du temps de la femme, sont:

- ▶ **Le temps moyen:** calculé par activité ou groupe d'activités, le temps moyen est le rapport de la somme des temps consacrés par l'ensemble des femmes à une occupation donnée, à l'effectif des femmes observées. Cet effectif regroupe aussi bien les femmes qui pratiquent l'occupation en question que le reste des femmes (qui ne pratiquent pas cette occupation).

- ▶ **Le taux de pratique:** est la proportion des femmes qui pratiquent une occupation donnée. Cette proportion est obtenue en rapportant l'effectif des femmes pour lesquelles le temps consacré à l'occupation concernée est non nul, à l'effectif des femmes observées.
- ▶ **Le temps par pratiquante:** est obtenu en sommant l'ensemble des temps consacrés à une occupation donnée et en rapportant la somme ainsi calculée à l'effectif des femmes ayant effectivement exercé l'occupation concernée. Le temps par pratiquante renseigne sur le temps moyen consacré à une occupation donnée par les femmes qui l'ont effectivement exercée.